

# Projet éducatif

(Orée-des-Cantons)

**(2019-2022)**

**Adopté par le conseil d'établissement à la séance du 12-06-19**

**Résolution no :1CE 18-19-48**

## Table des matières

<b>1. But et définition du projet éducatif</b> .....	3
<b>2. Encadrements légaux</b> .....	3
<b>3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif</b> .....	4
<b>4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif</b> .....	4
<b>5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)</b> .....	5
<b>6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite</b> .....	8
<b>7. Mission-vision-valeur, enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement</b> .....	8

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de

la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Afin d'élaborer le projet éducatif, l'école a mis en place un comité de pilotage. Sur ce comité, on retrouvait sept enseignants, un orthopédagogue, un parent, un membre de la communauté, la direction adjointe et la direction de l'école. L'expertise de deux de nos membres du comité de pilotage, l'une siégeant sur le comité d'établissement de l'école ainsi que sur le Groupe de Travail régional de la Montérégie en transition scolaire, et l'autre faisant partie de l'organisme communautaire La Maison des familles de Granby et région, a fait en sorte d'avoir une vision plus élargie, et une plus grande ouverture face aux enjeux du milieu ainsi que ceux liés à de meilleures pratiques de collaboration en transition scolaire. Des rencontres mensuelles (6) ont eu lieu où le comité a travaillé sur le contexte dans lequel évolue l'établissement. Une analyse de l'environnement externe et interne a été faite pour identifier les forces et les zones de vulnérabilité du milieu.

Par la suite, le comité de pilotage s'est penché sur la détermination des orientations ainsi que des objectifs, des indicateurs, des cibles et des moyens de collectes des données. Plusieurs discussions ont émergé de ces rencontres. Le comité a pris en compte la réalité scolaire, communautaire et même régionale du milieu. Il s'est questionné sur les facteurs jugés significatifs pour le milieu afin de répondre aux caractéristiques et aux besoins des élèves fréquentant l'établissement.

À plusieurs reprises le comité a rendu compte de ses travaux à l'équipe-école. Lors de ces rencontres conjointes par Pavillon les membres du personnel ont fait part de leur commentaire et de leur recommandation.

Finalement, des représentations ont été faites auprès des membres du conseil d'établissement de l'école pour valider les orientations et les objectifs et pour leur apporter des modifications s'il y a lieu.

<b>Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif</b>		
<i>Famille-communauté</i>	<i>Personnel de l'école</i>	<i>Élus et représentants</i>
- <i>Élèves</i>	- <i>Enseignants</i>	- <i>CÉ</i>
- <i>Parents</i>	- <i>Personnel administratif</i>	
- <i>Partenaires externes</i>	- <i>Personnel du SDG</i>	

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les démarches de consultation entreprises par le comité de pilotage ont servi à faire l'analyse du contexte de notre milieu. Le comité a collecté diverses données à l'aide des résultats de la consultation par sondage auprès des parents, élèves et employés visant la validation des objectifs et la priorisation des moyens proposés par la commission scolaire du Val-des-Cerfs en avril 2018 et par le sondage sur la satisfaction des parents et élèves au regard des services offerts à l'école de l'Orée-des-Cantons en 2017. Aussi, de nombreuses informations ont été prises dans des rapports statistiques (GPI, Lumix, Lumix épreuves, STIOS, MEES, Statistique Québec).

Les raisons pour lesquelles le comité de pilotage a privilégié ces deux sondages ainsi que les tableaux statistiques découlant de diverses sources sont que les données recueillies ciblent plus particulièrement les caractéristiques de notre milieu et sont plus susceptibles de répondre aux attentes de notre communauté et aux besoins des élèves.

<i>PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE</i>	<i>Sondage 2017</i>	<i>Sondage 2018</i>	
<b><i>Personnes devant obligatoirement être consultées</i></b>			
<i>Les élèves</i>	✓	✓	
<i>Les parents</i>	✓	✓	
<i>Le personnel enseignant</i>		✓	
<i>Les autres membres du personnel</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li><i>○ Personnel administratif, technique et manuel</i></li> <li><i>○ Professionnels</i></li> <li><i>○ Responsable des services de garde</i></li> <li><i>○ Directions d'établissement</i></li> <li><i>○ Personnel Passe-partout</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓</li> <li>✓</li> <li>✓</li> <li>✓</li> <li>✓</li> </ul>	

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école de l'Orée-des-Cantons est située dans la petite municipalité de Waterloo comptant 4604 habitants. Beaucoup d'élèves fréquentant l'école proviennent également d'autres municipalités environnantes tels que Shefford, Warden, Saint-Joachim-de-Shefford, Stukely-Sud et Bromont. Il y a trois écoles dans la ville de Waterloo, dont une de niveau secondaire (Wilfrid-Léger) et deux de niveau primaire. L'Orée-des-Cantons est la seule école primaire francophone de la municipalité.

L'école de l'Orée-des-Cantons compte deux bâtiments dont le pavillon Notre-Dame regroupant le préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle et le pavillon St-Bernardin regroupant des élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire. L'école accueille environ 750 élèves et ceux-ci sont répartis dans 31 classes régulières, deux classes d'adaptation scolaire en plus d'un service hybride. L'indice de milieu socio-économique (IMSE) de notre milieu correspond à 8. Ce qui fait en sorte que l'école est soutenue par la stratégie d'intervention **Agir autrement** (SIIA) qui aide les élèves de milieux défavorisés à cheminer vers la réussite scolaire. L'école de l'Orée-des-Cantons est située dans un milieu avec une forte proportion d'élèves à risques (24% de la clientèle sont des élèves HDAA. De ce nombre, 23% sont intégrés dans les classes dites régulières). Il y a donc plus de 160 élèves qui sont encadrés par un plan d'intervention.

### Équipe-école

L'école de l'Orée-des-Cantons est composée d'une équipe enseignante engagée qui est à l'affût d'un enseignement basé sur des données probantes. Tous les membres de l'équipe enseignante participent aux formations des ateliers d'écriture d'Yves Nadon et de la lecture interactive donnée par des orthophonistes. L'équipe enseignante a le souci d'avoir une cohésion entre les cycles pour développer un enseignement durable et permettre aux élèves de s'approprier les savoirs scolaires. Tous travaillent ensemble pour donner un enseignement de qualité et ainsi, accroître la réussite des élèves.

### Résultats scolaires

Voici pour 2017-18, le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année des élèves de l'Orée-des-Cantons par rapport à la moyenne de la commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Matière	2e année					
	Pourcentage		% Garçons		% Filles	
	CSVDC	Orée-des-Cantons	CSVDC	Orée-des-Cantons	CSVDC	Orée-des-Cantons
Français lecture	79,18 %	93,41%	77,66%	94,00%	80,71%	92,68%
Mathématique résoudre	83,03 %	91,11%	84,69%	92,00%	88,52%	81,36%
Mathématique raisonner	89,89%	96,67%	91,16%	98,00%	83,33%	88,61%

Matière	4 <sup>e</sup> année					
	Pourcentage		% Garçons		% Filles	
	CSVDC	Orée-des-Cantons	CSVDC	Orée-des-Cantons	CSVDC	Orée-des-Cantons
Français lecture	83,63 %	87,37%	80,69%	85,71%	87,02%	86,57%
Français écriture	87,35%	84,04%	83,23%	80,95%	91,47%	86,54%
Mathématique résoudre	88,96 %	89,36%	90,16%	97,62%	87,77%	82,69%
Mathématique raisonner	87,15%	85,11%	88,28%	90,48%	86,02%	80,77%

Matière	6 <sup>e</sup> année					
	Pourcentage		% Garçons		% Filles	
	CSVDC	Orée-des-Cantons	CSVDC	Orée-des-Cantons	CSVDC	Orée-des-Cantons
Français lecture	81.21 %	83.72%	75.75%	75.61%	87.02%	91.11%
Français écriture	89.53%	94.19%	86.21%	90.24%	93.07%	97.78%
Mathématique résoudre	87.66 %	98.84%	86.85%	97.56%	88.52%	100%
Mathématique raisonner	84.60%	91,86%	85.78%	92.68%	83.33%	91.11%

### Partenariat

L'école de l'Orée-des-Cantons entretient des liens privilégiés avec les divers acteurs de la communauté. En effet, plusieurs services sont offerts par les divers organismes de la communauté afin de soutenir l'éducation et mettre en place de magnifiques projets pour l'école. Les partenaires suivants collaborent activement avec l'école:

La Ville de Waterloo;  
 La Maison des Familles Granby;  
 La Fondation Entraide jeunesse François Godbout;  
 La pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska;  
 Le CLSC de Waterloo;  
 La municipalité de Shefford;  
 Le centre d'action bénévole;  
 La Caisse populaire Desjardins de Waterloo;  
 La maison de la culture de Waterloo;  
 Le club de golf de Waterloo.

Ce partenariat permet de faire vivre, à tous les élèves de l'école, diverses activités tant au niveau culturel, sportif, qu'environnemental. Toutefois, le manque de disponibilité des locaux de l'école est un obstacle majeur puisque nous ne pouvons organiser toutes les activités qui nous sont proposées.

### Enjeux majeurs

Puisque l'école travaille à offrir aux élèves un milieu de vie stimulant, nous voulons **favoriser le sentiment d'appartenance dans notre milieu.**

Puisque la clientèle de notre école comprend plusieurs enfants venant de milieux défavorisés, il est important **d'agir tôt pour assurer la réussite de chaque élève.**

Puisque nous souhaitons la réussite de tous les élèves, nous voulons **réduire l'écart du taux de réussite (2017-2018) entre les filles et les garçons en littérature.**

## 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l'école de l'Orée-des-Cantons assure une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la commission scolaire du Val-des-Cerfs (PEVR). En fonction de l'analyse du contexte propre à notre milieu, notre école s'est fixée une orientation et un objectif qui découlent directement du PEVR:

### **Améliorer la compétence de nos élèves en littératie.**

Concernant les autres orientations et objectifs, ceux-ci sont en lien avec la Politique de la réussite éducative du MEES ainsi qu'aux facteurs jugés significatifs découlant directement du milieu.

## 7. Mission-vision-valeur, enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

### Mission

Offrir aux élèves un milieu de vie favorisant le développement global, en respect du rythme et des particularités de chacun afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement.

### Vision

Collaborer avec tous les acteurs gravitant autour de l'enfant afin de favoriser sa réussite éducative, son développement, et son bien-être.

### Valeurs

Respect

Bien-être (plaisir)

Collaboration

## **ENJEU : Un milieu de vie stimulant**

### **Orientation 1 – Favoriser chez l'élève son sentiment d'appartenance**

**Objectif 1 : D'ici 2022, augmenter la participation des élèves aux activités de l'école.**

*Indicateur* : Taux de participation aux activités

*Situation initiale* : Activités 3<sup>e</sup> étape

*Cible* : % à venir

*Modalités de collecte de données* : consignation de données



## ENJEU : Agir tôt

### Orientation 2 – Favoriser les interventions précoces au préscolaire

**Objectif 1 : Augmenter le % d'élèves qui se situent dans la strate universelle du modèle RAI (réponse à l'intervention).**

*Indicateur* : % des élèves qui se situent à la strate universelle du modèle RAI

*Situation initiale*: Aucunes données

*Cible* : 85% des élèves qui se situent à la strate universelle.

*Modalités de collecte de données* : Portrait de classe.

**Objectif 2 : Augmenter le % de parents qui estiment que leurs enfants sont bien à l'école.**

*Indicateur* : % des parents qui estiment que leurs enfants sont bien à l'école.

*Situation initiale*: Aucunes données

*Cible* : 90% des parents

*Modalités de collecte de données* : Sondage.

## ENJEU : La réussite de tous les élèves

### Orientation 3 – Améliorer la compétence des élèves en littératie

**Objectif 1 : En juin 2022, réduire l'écart de réussite entre les garçons et les filles de 6<sup>e</sup> année à l'épreuve ministérielle de lecture.**

*Indicateur* : Taux de réussite des garçons et des filles en 6<sup>e</sup> année à l'épreuve ministérielle en lecture.

*Situation initiale* : 2017-2018

6 <sup>e</sup> année	% Garçons	% Filles	Écart
Français lecture	75.61%	91.11%	-15,5%

*Cible* : 8% d'écart de réussite entre les garçons et les filles en lecture en 2022

*Modalités de collecte de données* : Lumix